

Chers Amis,

Comme vous le savez le Préfet des Deux-Sèvres vient de signer l'arrêté d'exploitation de Mellergies, ainsi que la demande de permis de construire de l'incinérateur.

Comme nous l'avons annoncé lors de notre réunion publique, nous sommes contraints, afin d'empêcher ce projet néfaste à la santé des Mellois, d'engager **la bataille juridique**.

Vous n'ignorez pas que pour ce faire, il nous faut des fonds, c'est pourquoi, nous vous sollicitons pour vous demander de nous aider en versant les sommes que vous souhaitez à CIMES pour que notre action soit couronnée de succès.

Nous vous en remercions vivement d'avance et vous tiendrons informés du montant des fonds recueillis et de l'utilisation qui en sera faite.

## **TOUS ENSEMBLE POUR EMPECHER LA CONSTRUCTION D'UN INCINERATEUR A MELLE**



# **Le CIMÉsTON teurtous DON**

**Pour soutenir les différentes actions (communication, juridique...)  
de l'association CIMES contre l'incinérateur à Melle,  
je verse la somme de : .....€**

**NOM :** .....

**Prénom :** .....

**Adresse :** .....

**Tél :** ..... **e-mail :** .....

**Chèque à établir à l'ordre de CIMES et à faire parvenir à :**  
**Centre Socio-Culturel • CIMES • BP 38 • 79500 MELLE**

e-mail : [cimes.melle@caramail.com](mailto:cimes.melle@caramail.com) - site : <http://membres.lycos.fr/cimesmelle>